

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg  
Nombre d'élus : 19  
Élus : 19  
En fonction : 19  
Présents : 16

**Commune de MOMMENHEIM**  
**Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 11 mars 2025**

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - Mme Florence GUTH - M. Jean-Luc GWISS  
Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG - Mme Agnès KAMMERER - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ  
M. Alain KEITH - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER  
M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER - Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- Mme Aurélia HEINRICH avec pouvoir à M. Jeannot KLEIN
- M. Steve FUHRMANN

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

## **11. ATTRIBUTION DU MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA) RELATIF À L'ACQUISITION DE TROIS CHÂPITEAUX NEUFS ET À LA REVENTE DU CHÂPITEAU DE LA COMMUNE.**

Rapporteur : M. Gérard MITTELHAEUSER

En vertu de la délibération du Conseil municipal du 09 juin 2020 déléguant au maire le pouvoir de préparer et passer des MAPA, le maire a lancé un appel public à concurrence relatif à l'acquisition de trois chapiteaux neufs ainsi que la vente du chapiteau de la commune.

L'avis d'appel public à concurrence d'un MAPA a été publié le 05 février 2025 sur le profil d'acheteur Alsace Marchés Publics avec limite de dépôt des offres le 06 mars 2025 à 12 h00.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 10 mars 2025.

L'analyse des offres par la commission s'établit comme suit :

- Quatre offres ont été déposées sur le profil d'acheteur Alsace Marchés Publics
- Les critères de jugement présentés dans le cahier des charges du Dossier de Consultation des Entreprises ont été appliqués aux quatre offres, à savoir 60% sur le prix et 40% sur les caractéristiques techniques.
- Après analyse, la commission d'appel d'offres a retenu l'offre de la société HR STRUCTURES :
  - o Acquisition de 3 chapiteaux (2 chapiteaux de 8mx15 et 1 chapiteau de 8mx20m) pour un montant total de 73 268,90 € HT
  - o Reprise du chapiteau de la commune par la société HR STRUCTURES pour un montant de 12 000,00 €

Il est demandé d'attribuer le MAPA à la société HR STRUCTURES.

*Le Conseil Municipal,*

*Après en avoir délibéré,*

- **ATTRIBUE** le MAPA précité à la société HR STRUCTURES située 8, rue de Rome à 67670 MOMMENHEIM pour un montant de 73 268,90 € HT relatif à l'acquisition de 3 chapiteaux tels que mentionnés ci-dessous et à la reprise du chapiteau de la commune pour un montant de 12 000,00 €.
- **AUTORISE** le maire à signer ledit marché.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

***La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.***

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF**, maire.

Le (la) secrétaire de séance, **Caroline KIEFFER-MARTZ**, adjointe  
au maire.

